

Cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST)

Pour un Inventaire des patrimoines du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne



*Maison, 17e siècle, façade nord, Malleville, Carentoir - © OLIGO
Baptiste, Pays de Ploërmel.*



Avant-Propos

Ce cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST), a pour but de définir les objectifs et les moyens de l'opération d'Inventaire des patrimoines des 56 communes du PETR¹ Pays de Ploërmel.

Depuis novembre 2024, il est animé par un chargé de mission patrimoine.

L'Inventaire est réalisé en partenariat avec la Région Bretagne qui apporte un soutien technique, méthodologique, scientifique et financier, conformément à la convention de partenariat entre le Pays de Ploërmel et la Région Bretagne se déroule sur les années 2024-2025-2026.

¹ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

Sommaire

Avant-Propos	2
Sommaire	3
I – Contexte : Un Inventaire des patrimoines des communes du Pays de Ploërmel	4
1-1 Une richesse patrimoniale importante mais mal identifiée	4
1-2 Différents partenariats autour de cet Inventaire	5
1-3 Un territoire inégalement exploré par l’Inventaire	5
II – Les champs d’études de l’Inventaire	8
2-1 Un vaste territoire rural d’une grande diversité patrimoniale	8
III – Une démarche participative pour assurer la durabilité de l’action patrimoniale ..	11
3-1 Impliquer les habitants : la démarche d’Inventaire participatif	11
3-2 Enjeux scientifiques : l’apport d’une méthodologie détaillée et exhaustive	12
3-3 Créer une dynamique locale avec les habitants	13
IV – Déroulement et partenariat avec la Région Bretagne	13
4-1 Mise en place de l’opération, recensement	13
4-2 Mise en place d’actions pour promouvoir l’Inventaire	14
4-3 Restitution à la Région Bretagne	14
4-4 Calendrier prévisionnel de l’opération d’Inventaire	16
Table des Annexes	17

I – Contexte : Un Inventaire des patrimoines des communes du Pays de Ploërmel

1-1 Une richesse patrimoniale importante mais mal identifiée

En 2019, plusieurs associations de valorisation du patrimoine du territoire ont sollicité le Conseil de Développement pour établir un constat : le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne est un PETR à la richesse historique et culturelle indéniable, mais il reste peu mis en valeur. Outre les grands sites du territoire (le château de Josselin, les menhirs de Monteneuf, ou le château de Trécesson en Campénéac) qui sont bien documentés et mis en avant, le patrimoine vernaculaire, lui, propre à chaque commune, est peu répertorié et donc moins valorisé.

« Il désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, non-dominante, celle de l'histoire du quotidien et des pratiques : lavoirs, calvaires, ou petit bâti rural (cadoles, burons...). Ce pan du patrimoine a longtemps été éclipsé par les monuments témoignant du pouvoir et de la culture des élites dominantes (châteaux, palais, cathédrales, abbayes...). L'intérêt porté au patrimoine vernaculaire, ou « petit patrimoine », à partir des années 1960, témoigne de l'élargissement de la définition du patrimoine² ».

Le patrimoine est menacé des risques naturels, humains (manque d'entretien, destruction), le manque de connaissances ou encore l'absence de protection juridique (peu d'édifices sont inscrits ou classés aux titres des *Monuments historiques*³). Une mission d'Inventaire du patrimoine se veut exhaustive pour permettre aux communes, aux EPCI et au PETR une meilleure gestion, conservation et valorisation des biens historiques du territoire.

Éléments recensés dans le cadre de l'opération d'Inventaire (ces éléments sont donnés à titre d'exemples, cela ne représente pas une liste exhaustive)						
Patrimoine Archéologique	Patrimoine Bâti	Patrimoine Industriel	Patrimoine Mobilier	Patrimoine Religieux	Patrimoine Routier	Patrimoine Vernaculaire
<ul style="list-style-type: none">• Allée couverte• Menhir• Tumulus	<ul style="list-style-type: none">• Ferme• Maison• Moulin	<ul style="list-style-type: none">• Moulin• Pressoir• Usine	<ul style="list-style-type: none">• Bas-relief• Retable• Statue	<ul style="list-style-type: none">• Chapelle• Église• Presbytère	<ul style="list-style-type: none">• Panneau Michelin• Plaque de cocher• Pont	<ul style="list-style-type: none">• Fontaine• Four à pain• Puits

PETR Pays de Ploërmel

Cet Inventaire a donc pour but de constituer une base de connaissances sur la quantité, la qualité, la répartition géographique et l'état de conservation de ces patrimoines. Une base de connaissances, avec comme finalité, la réalisation d'un site internet nommé la Maison des Patrimoines.

² Selon la définition de *GéoConfluences* datant de juin 2018.

³ Sur le Pays de Ploërmel, 142 édifices sont inscrits et 23 sont classés aux titres des *Monuments Historiques*.

Un partenariat via une convention a été défini entre la Région Bretagne et l'EPCI de l'Oust à Brocéliande Communauté⁴. Les EPCI doivent intégrer dans leurs PLUi⁵ la protection des patrimoines naturels et culturels sur leur territoire, c'est pour cette raison qu'une convention a été signée entre un EPCI et la Région Bretagne.


Le PLUi est un document de planification et d'urbanisme réglementaire, applicable non pas à l'échelle d'une seule commune, mais à plusieurs territoires communaux. Ce dossier répertorie toutes les règles locales d'urbanismes à respecter pour construire des logements, des commerces ou tout autre type de construction sur un ensemble de communes.

Le Conseil de Développement, en créant une Commission Patrimoine en son sein, en 2019, a souhaité réaliser un Inventaire des patrimoines du Pays de Ploërmel.

1-2 Différents partenariats autour de cet Inventaire

La notion de patrimoine est mouvante et vivante, cet Inventaire a pour vocation la recherche sur des patrimoines encore peu étudiés. L'objectif est de fédérer différents acteurs (*Bretagne Vivante, Dastum*, les radios locales proposant des émissions en gallo et les différentes associations patrimoniales du territoire), derrière une même ambition, celle de la valorisation.

Autres champs patrimoniaux également recensés (ces éléments sont donnés à titre d'exemples, cela ne représente pas une liste exhaustive)		
Patrimoine Immatériel	Patrimoine Naturel	Personnalité
<ul style="list-style-type: none"> • Chant • Danse 	<ul style="list-style-type: none"> • Arbre remarquable • Etang 	<ul style="list-style-type: none"> • Artiste • Écrivain • Militaire

PETR Pays de Ploërmel 

1-3 Un territoire inégalement exploré par l'Inventaire

Entre 1977 et 1992, les anciens cantons administratifs de Guer, Josselin, La Gacilly, Malestroit, Ploërmel et Rochefort-en-Terre, représentant 41 communes de l'actuel Pays de Ploërmel (sur les 56 communes du territoire) ont bénéficié d'un Inventaire topographique. Un premier travail conséquent mais avec une méthodologie et des objectifs qui relèvent aujourd'hui des lacunes quant au patrimoine vernaculaire et les maisons d'habitation.

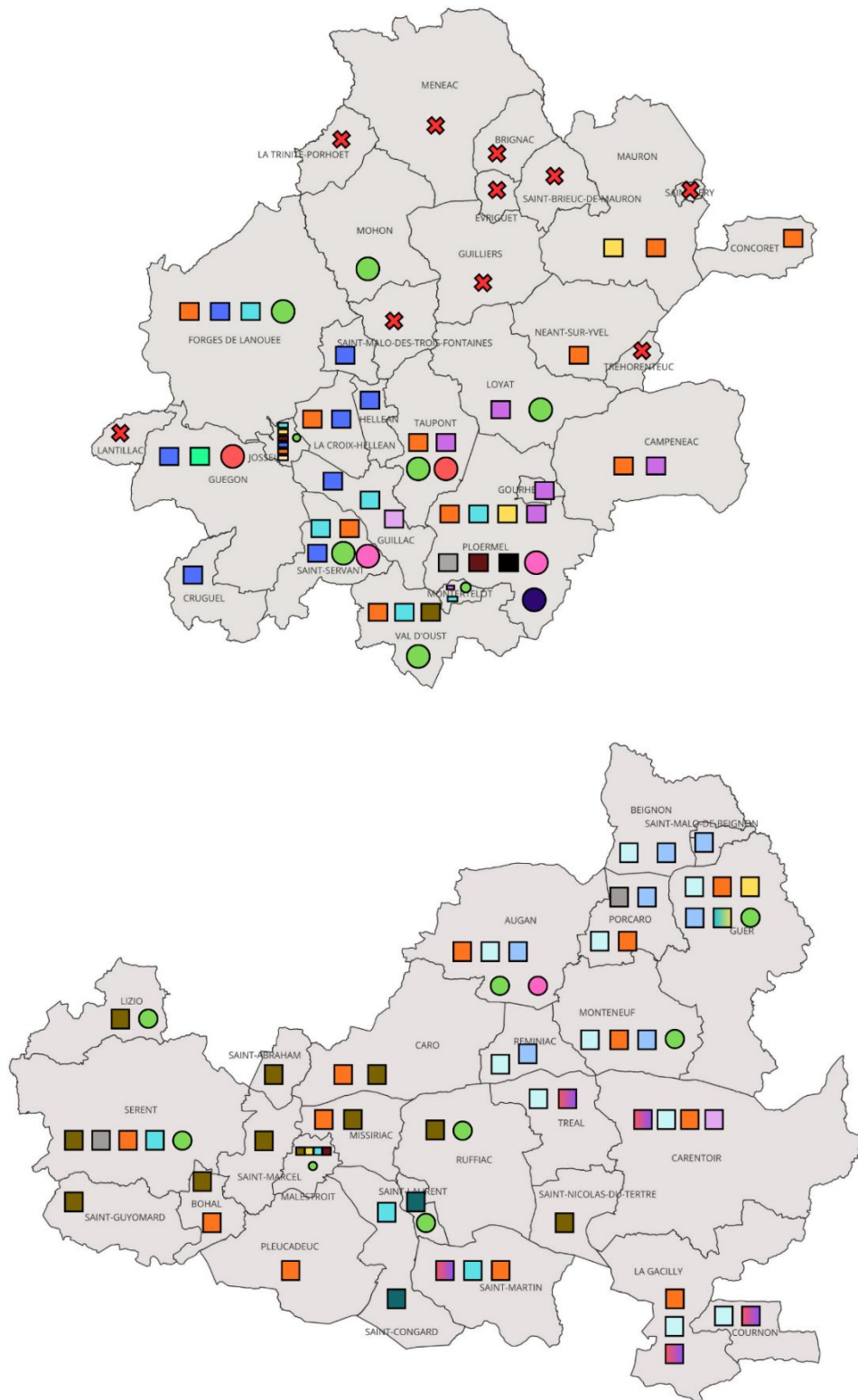
Les anciens cantons de La Trinité-Porhoët, Mauron, Questembert et Rohan, soit 15 communes, n'avaient pas fait l'objet d'un Inventaire topographique des services de l'Inventaire.

Dix communes n'ont fait l'objet d'aucune enquête thématique régionale.

⁴ Néanmoins, l'opération d'Inventaire bénéficie à l'ensemble du PETR Pays de Ploërmel.

⁵ Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

L'opération d'Inventaire prend en compte les précédentes études portant sur le territoire et intègre les dossiers existants, dans la mesure où ceux-ci entrent dans le champ de l'étude.




Carte de l'EPCI Ploërmel Communauté, © PETR PPCB.

Carte de l'EPCI De l'Oust à Brocéliande Communauté, © PETR PPCB.






Carte de Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Légende des deux cartes présentées au-dessus :

Architecture :

-  = Inventaire topographique sur le canton de Guer, 1977.
-  = Inventaire topographique sur le canton de Rochefort-en-Terre, 1979.
-  = Inventaire topographique sur le canton de La Gacilly, 1982.
-  = Inventaire topographique sur le canton de Ploërmel, 1984.
-  = Inventaire topographique sur le canton de Malestroit, 1986.
-  = Inventaire topographique sur le canton de Josselin, 1990.
-  = Enquête thématique régionale, Le canal de Nantes à Brest, 1996.
-  = Enquête thématique régionale, Inventaire des châteaux du 19e siècle en Bretagne, 2003.
-  = Enquête thématique régionale, L'architecture gothique en Bretagne, 2008.
-  = Enquête thématique régionale, patrimoine des sports, 2014.
-  = Enquête thématique régionale, Inventaire des ardoisières du Centre Bretagne, 2014.
-  = Enquête thématique régionale, Inventaire des commanderies templières et hospitalières en Bretagne, 2014.
-  = Enquête thématique régionale, Inventaire des moulins à papier et papeteries industrielles de Bretagne, 2014.
-  = Enquête thématique départementale, Croix et calvaires de Guer et La Gacilly, 2016.
-  = Enquête thématique régionale, Lycées en Bretagne, 2018.
-  = Enquête thématique régionale, Architecture urbaine en pan de bois, 2019.
-  = Enquête thématique régionale, Inventaire des lieux et objets de pardon et de pèlerinage en Bretagne, 2021.

Mobilier :

-  = Enquête thématique régionale, L'orfèvrerie religieuse de Haute Bretagne du Moyen Âge jusqu'au 19e siècle, 2003.
-  = Enquête thématique régionale, les coiffes en filet brodé en Bretagne, 2014.
-  = Enquête thématique régionale, La statuaire du Christ aux outrages en Bretagne, 2018.
-  = Enquête thématique régionale, les représentations peintes et sculptées de sainte Catherine d'Alexandrie en Bretagne, 2021.
-  = Commune sans Inventaire topographique et sans Enquête thématique régionale.

II – Les champs d'études de l'Inventaire

2-1 Un vaste territoire rural d'une grande diversité patrimoniale



Carte du PETR Pays de Ploërmel, © PETR PPCB.

Le Pays de Ploërmel est un territoire hétérogène sur le plan architectural, ses différentes aires géographiques disposent de leur propre spécificité.

Le nord et le nord-ouest, frontalier des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, sont caractérisés par un nombre important d'habitations en terre crue. La bauge, c'est le nom de cette technique de construction avec un soubassement en schiste et des murs en terre crue. Elle se retrouve énormément dans les anciens cantons de Mauron et de La Trinité-Porhoët.

L'est et le nord-est du territoire sont eux marqués par une architecture à base de schiste pourpre, ce schiste est appelé localement « *Pierre de Concoret* » par les habitants. C'est le nom d'une commune du Pays de Ploërmel où les habitations du bourg sont presque exclusivement en schiste pourpre (dont l'église).

Dans le sud-est, et notamment dans les Pays de La Gacilly et de Carentoir, les maisons sont reconnaissables par leur schiste bleu, qui provient des anciennes carrières de schiste de La Gacilly.

L'ouest du territoire est lui en revanche majoritairement en granite, issu des anciennes carrières de Guéhenno, commune frontalière du Pays de Ploërmel et également des anciennes carrières de Saint-Servant.

Ces quelques exemples permettent de mettre en évidence un patrimoine architectural riche et des techniques de constructions diversifiées qui sont présentes sur l'ensemble du territoire.



Exemple d'architecture en schiste pourpre, maison n°1, façade sud, Rue des Chesnuts, Concoret - © OLIGO Baptiste, Pays de Ploërmel



Exemple d'un linteau de porte d'entrée en schiste bleu, maison, façade sud, Lézalain, Carentoir - © PRINCELLE Chantal, Mairie de Carentoir



Exemple d'architecture en granite, maison, façade sud, Brangournay, Saint-Servant - © OLIGO Baptiste, Pays de Ploërmel

III – Une démarche participative pour assurer la durabilité de l’action patrimoniale

3-1 Impliquer les habitants : la démarche d’Inventaire participatif

Cette démarche d’Inventaire se veut participative, l’objectif est d’impliquer au maximum les habitants des communes concernées à la mission d’Inventaire pour créer une mobilisation citoyenne. Ce mode de fonctionnement pour un Inventaire du patrimoine est encouragé par la Région Bretagne.

C’est aussi un vœu du Conseil de Développement du Pays de Ploërmel depuis 2019 et la mise en place des premiers recensements : valoriser l’apport de la société civile via l’ajout de connaissance, la valorisation et la conservation du patrimoine.

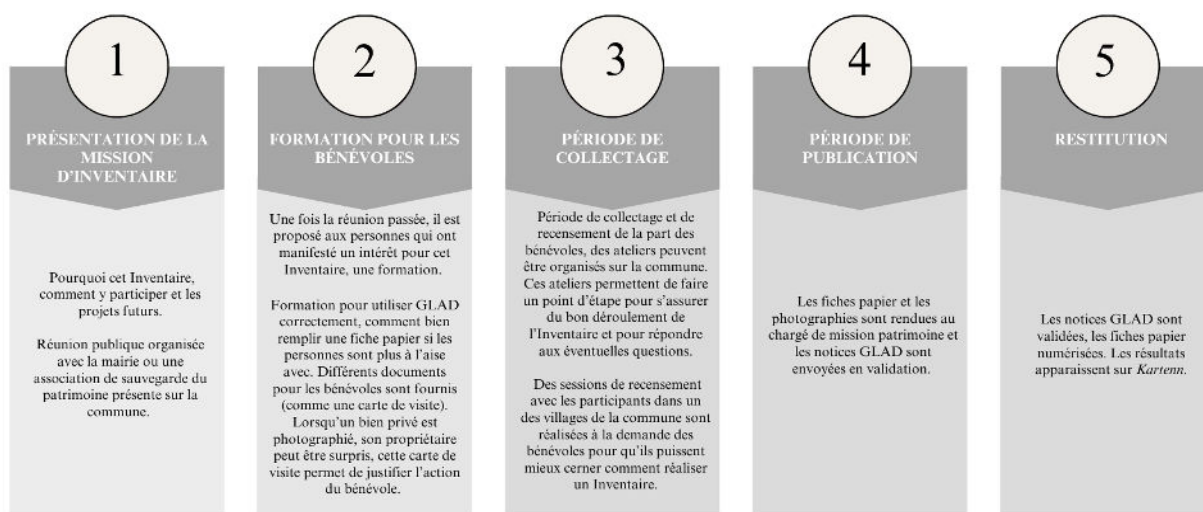
Depuis 2019, des réunions sont organisées par la Commission Patrimoine du Conseil de Développement dans les différentes communes du territoire pour informer les citoyens sur cette mission d’Inventaire, les sensibiliser à la méthode de recensement et leur permettre de s’approprier leur patrimoine local. Ces réunions sont organisées en collaboration avec le chargé de mission patrimoine depuis novembre 2024. Ces temps de sensibilisation et d’informations sont prévus jusqu’à la fin de cette mission d’Inventaire.

Les futurs bénévoles sont informés des outils en ligne disponibles (GLAD, *Kartenn*), proposés par la Région Bretagne. Dans le cas où ils ne maîtrisent pas les outils informatiques, des formulaires imprimés reprenant la grille de recensement de l’opération, ainsi qu’une aide pour compléter ces documents, leur sont fournis. Ils sont ensuite transmis au chargé de mission patrimoine qui saisit les données sur les outils numériques de la Région.

Les différentes réunions organisées peuvent être l’occasion de nouvelles propositions de la part des habitants, afin d’identifier des patrimoines qui n’avaient pas encore été évoqués.

Schéma de production

Les différentes étapes d'un Inventaire participatif



PETR Pays de Ploërmel

3-2 Enjeux scientifiques : l'apport d'une méthodologie détaillée et exhaustive

L'opération respecte la méthodologie de l'Inventaire telle que décrite dans « *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel* »⁶ ; la restitution de l'étude traduit sa spécificité méthodologique à travers sa dimension participative :

- Le corpus du recensement est constitué à partir des éléments identifiés et recensés notamment par les acteurs volontaires ; l'étude s'appuie sur les choix effectués lors du recensement
- Le corpus reflète la diversité des approches et des modalités de participation bénévole dans la réalisation des notices de recensement, dans la variété des approches choisies et des éléments identifiés comme patrimoines par les participants ;
- L'étude prend en compte la documentation produite par les acteurs locaux investis dans la connaissance du patrimoine.

⁶ VERDIER, H (Dir.). *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la Culture et de la Communication, 9, 224 p., 2007, Documents & Méthodes.

3-3 Créer une dynamique locale avec les habitants

Il sera important de faire vivre le réseau de bénévoles constitué pour l'Inventaire participatif sur tout le territoire. Au cours de l'année 2025, plusieurs actions ont été organisées pour rassembler les participants et faire des points d'étapes de l'avancement de la mission dans les communes.

Les bénévoles ont ainsi été invités, durant l'année écoulée, à une visite du Couvent des Carmélites en Ploërmel, de l'église Saint-Jean-Baptiste du Temple en Carentoir, du château de Trécesson en Campénéac ainsi que d'un temps de découverte de l'architecture en bauge en Saint-Brieuc-de-Mauron avec Julien Huon, chargé d'études pour la thématique patrimoine et transitions. Cela permet aux bénévoles, souvent membres d'associations, de se rencontrer et de partager leurs projets et idées, créant une dynamique de visites sur le territoire.

L'opération « *Causons Patrimoine !* » qui est un prolongement des Journées européennes du patrimoine, est aussi un moyen d'animer des actions de valorisation patrimoniale. Un atelier photo s'est tenu au manoir de La Gaudinai en Ploërmel en 2025 dans le cadre de l'opération « *Causons Patrimoine !* ». Les données collectées avec l'aide des bénévoles devra également permettre la réalisation d'ouvrages ou de fascicules dédiés au patrimoine du territoire, avec une participation des habitants dans la rédaction et la recherche.

IV – Déroulement et partenariat avec la Région Bretagne

4-1 Mise en place de l'opération, recensement

Le chargé de mission patrimoine a pour tâche première d'effectuer des recherches documentaires sur le recensement : une bibliographie, les fonds d'archives, les précédentes opérations d'Inventaires sur le territoire, les travaux d'historiens locaux. Cela permet aux bénévoles de ne pas réaliser un travail déjà fait.

Les acteurs volontaires sont recrutés et formés au recensement. Ils effectuent les enquêtes de terrain et rédigent les notices des éléments qu'ils identifient comme participant du champ d'étude. Ils sont assistés par le Pays de Ploërmel qui assure au quotidien le suivi du recensement (mail, téléphone, rendez-vous). Des temps spécifiques (tous les deux mois environ) sont organisés pour permettre à l'ensemble des participants de se rencontrer, d'évoquer et de résoudre les difficultés rencontrées.

Il contacte également les citoyens déjà actifs ainsi que les élus locaux pour se présenter.

4-2 Mise en place d'actions pour promouvoir l'Inventaire

Des actions pour mettre en lumière l'opération seront mises en œuvre lors des événements de valorisation du patrimoine (Journées européennes du patrimoine, Causons patrimoine).

Le chargé de mission patrimoine a accès aux photographies non publiées présentes sur la photothèque de la Région Bretagne (4 682 clichés sont concernés sur le Pays de Ploërmel). Ces photos ne sont pas publiées par manque d'informations (absence de localisation, de description, etc...). L'idée est de partager ces clichés non publiés aux habitants, à travers des ateliers, afin de contribuer à l'identification de ces derniers. Une fois ces images reconnues, elles seront accessibles pour tous sur la photothèque de la Région Bretagne et pourront être affichées dans le cadre d'expositions.

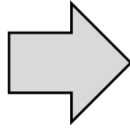
4-3 Restitution à la Région Bretagne

Les notices de recensement sont diffusées sur les différents outils numériques de la Région Bretagne. Le site internet *Kartenn*, pour la diffusion et consultation, permet un accès cartographique aux notices. Dès le début, les participants ont accès à cette cartographie via PC ou smartphones. Cet accès leur permet de suivre l'avancée de leur travail et celui des autres participants. *Kartenn* offre également la possibilité d'intégrer une fenêtre centrée sur le territoire d'étude, permettant une consultation publique des notices créées.

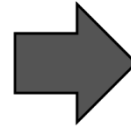
Le chargé de mission patrimoine dispose également d'un rôle de valideur sur l'application de recensement, GLAD. Il pourra faire passer les fiches en notices dans le périmètre du Pays de Ploërmel. Toute personne utilisant l'application peut remplir une fiche sur un site historique ou un objet mobilier. C'est une contribution libre n'ayant pas fait l'objet d'une validation par le service de l'Inventaire du patrimoine de Bretagne ou ses partenaires. Le chargé de mission patrimoine pourra, si les données d'une fiche sont exactes, transformer cette dernière en notice, ce qui confirmera à tous les utilisateurs de la véracité des informations sur l'élément patrimonial en question. Les bénévoles membre de l'opération d'Inventaire du Pays de Ploërmel peuvent eux directement créer des notices.

Les étapes d'une notice GLAD

Un utilisateur de GLAD réalise une notice dans l'une des 56 communes du Pays de Ploërmel



Cette notice est complète et originale, il n'existe pas déjà une étude ou une notice sur ce même lieu, le valideur la publie sur GLAD



Cette notice GLAD est ensuite visible sur le site de diffusion de la Région Bretagne, *Kartenn*

Il existe déjà des dossiers d'études sur le Pays de Ploërmel, ces derniers pourront être agrémentés de nouvelles informations ou de nouvelles photographies. Les bénévoles pourront faire leurs suggestions au chargé de mission patrimoine pour compléter si besoin ces dossiers d'études.

4-4) Calendrier prévisionnel de l'opération d'Inventaire

<p style="text-align: center;">Lancement du projet (Septembre 2024 – Avril 2025)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Lancement de l'Inventaire participatif lors des JEP⁷ 2024 à Malestroit.- Récolement des Inventaires menés préalablement, synthèse des données de l'Inventaire général.- Rédaction du CCST.- Communication sur l'opération.- Bibliographie du territoire.- Identification, contact et formation des bénévoles.- Rédaction d'un cahier des charges pour la Maison Numérique des Patrimoines.
<p style="text-align: center;">Période d'enquête, d'Inventaire et de collectage (Mai 2025 -Juillet 2026)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Coordination et suivi des actions d'Inventaire : suivi des opérations de recensement, coordination des actions des bénévoles.- Enquêtes de terrain.- Rédaction d'un cahier des charges pour la Maison Numérique des Patrimoines.
<p style="text-align: center;">Période de restitution et de valorisation (Août 2026-Novembre 2027)</p>	<ul style="list-style-type: none">- Synthèse des recherches effectuées. Rédaction de dossiers thématiques.- Rédaction d'un dossier de présentation de l'opération.- Élaboration du site Internet de la Maison Numérique des Patrimoines.- Plusieurs temps de présentation du site Internet auprès des citoyens.

Le Pays de Ploërmel a pour objectif, une fois cet Inventaire terminé, de candidater au label Pays d'art et d'histoire qui relève du ministère de la Culture. Cette distinction permettrait une meilleure valorisation du territoire à une échelle plus large.

⁷ Journées européennes du patrimoine.

Table des Annexes

Annexe I – Liste des précédents Inventaires sur le Pays de Ploërmel.....	18
Annexe II – fiche de recensement du petit patrimoine bâti.....	19
Annexe III – Guide du recensement.....	20

Liste des précédents Inventaires sur le Pays de Ploërmel¹

Inventaire topographique sur l'ancien canton de Guer, 1977 : Augan, Beignon, Guer, Monteneuf, Porcaro, Réminiac, Saint-Malo-de-Beignon. **7 communes**

Inventaire topographique sur l'ancien canton de Josselin, 1992 : Josselin, La Croix-Helléan, Cruguel, Les Forges de Lanouée, La Grée Saint-Laurent, Guégon, Guillac, Helléan, Saint-Servant. **9 communes**

Inventaire topographique sur l'ancien canton de La Gacilly, 1982 : Carentoir, Cournon, La Gacilly, Saint-Martin-sur-Oust, Tréal. **5 communes**

Pas d'Inventaire sur l'ancien canton de La Trinité-Porhoët : Évriguet, Guilliers, La Trinité-Porhoët, Ménéac, Mohon, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines. **6 communes**

¹ Liste des Inventaires sur les anciens cantons, ne sont citées que les communes de l'actuel PETR Pays de Ploërmel.

Inventaire topographique sur l'ancien canton de Malestroit, 1986 : Bohal, Caro, Lizio, Malestroit, Missiriac, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Guyomard, Saint-Marcel, Saint-Nicolas-du-Tertre, Sérent, Val d'Oust. **12 communes**

Pas d'Inventaire sur l'ancien canton de Mauron : Brignac, Concoret, Mauron, Néant-sur-Yvel, Saint-Brieuc-de-Mauron, Saint-Léry, Tréhorenteuc. **7 communes**


Inventaire topographique sur l'ancien canton de Ploërmel, 1984 : Campénéac, Gourhel, Loyat, Montertelot, Ploërmel, Taupont. **6 communes**

Pas d'Inventaire sur l'ancien canton de Questembert : Pleucadeuc. **1 commune**

Inventaire topographique sur l'ancien canton de Rochefort-en-Terre, 1979 : Saint-Congard, Saint-Laurent-sur-Oust. **2 communes**

Pas d'Inventaire sur l'ancien canton de Rohan : Lantillac. **1 commune**

Communes sans aucune base d'Inventaire : 15 communes.

	
Inventaire du petit patrimoine bâti <small>* Champs à remplir obligatoirement</small>	
Informations sur la personne en charge du recensement	
Nom / Prénom *	
Adresse mail / Téléphone *	
Association ou structure partenaire	
Date du recensement *	
Souhaitez-vous être informé des suites du recensement (fin de l'inventaire, valorisation...)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Informations sur le patrimoine recensé	
Nom de l'élément *	
Nom d'usage de l'élément *	
Usage actuel	
Localisation (adresse, commune / lieu-dit) *	
Date de construction principale *	<input type="checkbox"/> Incertitude

Dates de modifications / reconstruction	<input type="checkbox"/> Incertitude
Inscriptions et / ou dates portées	
Matériaux de construction et mise en œuvre *	
Etat de conservation	<input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Etat moyen <input type="checkbox"/> Mauvais état <input type="checkbox"/> Restauré <input type="checkbox"/> Remanié
Statut juridique	<input type="checkbox"/> Propriété privée <input type="checkbox"/> Propriété publique
Visibilité depuis le domaine public	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Photo de l'état actuel	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Photo ancienne ou carte postale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Spécificité(s) architecturale(s)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser. 5 lignes max :
Légende, récit, tradition, fait historique lié à cet élément	

Participer à l'Inventaire des patrimoines du Pays de Plœrmel

2025-2027

Guide de l'Inventaire

Sommaire :

1) Un Inventaire participatif des patrimoines du Pays de Plœrmel

2) Les objectifs de cet Inventaire

3) Qu'est-ce qu'une opération d'Inventaire du patrimoine culturel ?

4) Recenser les éléments des patrimoines

A) Qu'est-ce que le recensement ?

B) Quels éléments du patrimoine recenser ?

C) Comment participer ?

5) Que deviennent les fiches de recensement ?

Annexe : fiche de recensement du petit patrimoine bâti.

1. Un Inventaire participatif des patrimoines du Pays de Ploërmel

Le Pays de Ploërmel¹ est un vaste territoire du Morbihan regroupant 56 communes. Ces dernières disposent toutes d'un patrimoine culturel et historique riche et varié. En 2019, a été fait un constat : le petit patrimoine bâti est mal exploité d'un point de vue touristique et mal recensé sur le territoire.

Le Conseil de développement² du Pays de Ploërmel s'est emparé de cette idée pour la proposer aux élus locaux et leur soumettre l'idée de réaliser un Inventaire du patrimoine culturel du Pays de Ploërmel. Cette idée a abouti à la création d'un poste, un chargé de mission patrimoine accompagne les bénévoles de cet Inventaire depuis le lundi 4 novembre 2024.

L'Inventaire des patrimoines du Pays de Ploërmel vise à constituer une base de connaissances construites collectivement, scientifiquement validées, disponible à tous, sur ces héritages matériels, à l'échelle d'un territoire cohérent d'un point de vue historique et géographique.

2. Les objectifs de cet Inventaire du territoire

Les objectifs de cet Inventaire des patrimoines du Pays de Ploërmel sont multiples. Tous les patrimoines sont concernés, que ce soit religieux (église, chapelle), naturel (arbre et site remarquable), immatériel (danse, chant), ou archéologique (menhir, allée couverte).

Une fois cet Inventaire réalisé, un site internet sera créé, La Maison des Patrimoines. Ce site, dédié aux patrimoines du territoire, serait une carte interactive du Pays de Ploërmel, l'utilisateur aurait la possibilité de cliquer sur la commune de son choix et d'obtenir toutes les informations sur les différents patrimoines de la cité, avec des coordonnées GPS pour les lieux physiques. Le site internet fournirait également toutes les actualités culturelles des communes tout au long de l'année, que les événements soient organisés par les mairies, les EPCI ou des associations de valorisation du patrimoine.

Cet Inventaire revêt une autre ambition pour le Pays de Ploërmel, celle de candidater au label *Pays d'art et d'histoire* du ministère de la Culture. Ce label, créé en 1985, récompense les groupements de communes qui « *s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie du territoire* »³.

¹ Le Pays de Ploërmel est le regroupement de deux communautés de communes : de l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté. On appelle cela un PETR, un pôle d'équilibre territorial et rural.

² Le Conseil de Développement du Pays de Ploërmel est une instance représentant la société civile et les forces économiques du territoire. Depuis sa mise en place en 2018, les membres du Conseil de développement travaillent à rapprocher élus, citoyens, acteurs associatifs et économiques pour faire vivre la démocratie participative.

³ Selon la définition du ministère de la Culture.

3. Qu'est-ce qu'une opération d'Inventaire du patrimoine culturel ?

“L'arme parfaite contre les déprédations de tous genres est l'intérêt que les usagers, les habitants des petites villes prennent à « leurs » édifices, même modestes”⁴.

Une opération d'Inventaire vise à enrichir la connaissance scientifique sur les éléments du patrimoine culturel, en particulier le patrimoine non protégé au titre des *Monuments historiques*, afin d'améliorer la gestion, la conservation et la valorisation de ces patrimoines.

L'Inventaire général du patrimoine culturel a été créé par André Malraux en 1964⁵ et est aujourd'hui une compétence des conseils régionaux.

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne accompagne le Pays de Ploërmel dans la conduite de cet Inventaire.

4. Recenser les éléments des patrimoines

A) Qu'est-ce que le recensement ?

Le recensement consiste à identifier et localiser les éléments architecturaux ou mobiliers qui font partie du patrimoine culturel. Ce travail est nécessaire avant l'étude d'Inventaire. Il permet de dégager les thématiques d'études, les éléments exceptionnels ou représentatifs qui feront l'objet d'une étude approfondie.

Cet Inventaire se fait de manière participative : toute personne souhaitant signaler un ou des éléments qu'il juge intéressant peut constituer une fiche sur l'application GLAD ou remplir le formulaire papier sur le recensement du petit patrimoine bâti (la partie comment participer est développé dans le petit C du grand 4)

B) Quels éléments du patrimoine recenser ?

Peut-être recensé tout élément disposant d'une valeur historique, culturel et datant d'au moins 30 ans. Cela comprend les biens matériels, mobiliers, immobiliers et immatériels. La définition est volontairement ouverte puisque cet Inventaire englobe plusieurs patrimoines et pas seulement le bâti humain du Pays de Ploërmel.

⁴ André Malraux & André Chastel, 1964.

⁵ André Malraux fut le premier ministre des Affaires culturelles lors de la création du ministère, en 1959.

Exemples :

- Le patrimoine bâti avec les châteaux, les manoirs.
- Le patrimoine religieux comme les églises et les chapelles.
- Le patrimoine vernaculaire avec les puits, les fontaines ou les fours à pain.
- Le patrimoine mobilier comme les coiffes, les costumes ou les meubles.
- Le patrimoine industriel avec les moulins et les machines.
- Le patrimoine archéologique comme les menhirs et les allées couvertes.
- Le patrimoine naturel avec les arbres ou sites remarquables.
- Le patrimoine routier comme les ponts ou les écluses.
- Le patrimoine immatériel avec les danses et les chants.
- Le patrimoine humain avec l'histoire d'écrivains ou d'artistes du territoire.

C) Comment participer ?

Il existe deux manières de participer :

- Soit en imprimant et en complétant la fiche de recensement du petit patrimoine bâti réalisée par la Région Bretagne, cette fiche est disponible à la fin de ce document, cette fiche est également disponible sur internet.
- Soit en utilisant l'application en ligne de la Région Bretagne, GLAD, où les bénévoles peuvent renseigner des fiches directement sur une carte numérique. Une formation aux outils numériques peut être dispensée par le chargé de mission patrimoine.

Les fiches sont relues et validées par le chargé de mission patrimoine avant d'être publiées. Il assure les formations la coordination et le suivi des participants au recensement.

5. Que deviennent les fiches de recensement ?

Les fiches de recensement papier sont centralisées sur un tableau Excel par le chargé de mission patrimoine. Ces fiches sont ensuite insérées dans l'application GLAD par le chargé de mission. Les bénévoles qui ont mis des fiches sur l'application GLAD, ces dernières seront également vérifiées par le chargé de mission pour les transformer en notices.

Les résultats de cet Inventaire participatif permettront d'identifier les thématiques, les ensembles, les éléments singuliers ou représentatifs qui feront l'objet de dossiers d'Inventaire.

Ces dossiers seront publiés sur le site internet de l'Inventaire du patrimoine culturel breton, *patrimoine.bzh*.

À terme, cet Inventaire des patrimoines du Pays de Ploërmel doit permettre une meilleure conservation et valorisation du patrimoine local et d'encourager le développement du territoire par le patrimoine.

Annexe : fiche de recensement du petit patrimoine bâti.

(même document que l'annexe II de ce CCST).